

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **24 novembre 2014, à 19 h 16, au Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Isabelle Dubé, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Luc Mercier, Isabelle Michaud, Vickie Morin, Chantal Paquet et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Lise Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée, Sophie Doyon, enseignante et René Roy, psychoéducateur.

Sont présents la représentante du Centre de réadaptation l'Interaction, Vanessa Guilbault et le représentant du CSSS de Rivière-du-Loup, Jean-Philippe Nadeau.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

Ont motivé leur absence : Annie Côté, représentante parent, ainsi que Claudel Pariseau, enseignant.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 15 présences dont 9 parents, la réunion débute à 19 h 16.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Lyne Lefebvre, le point 7 est reporté à une prochaine rencontre, le point 6 est modifié et le point 10 demeure ouvert.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé:

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 octobre 2014 et suivi (15 min.)
4. Rapport de la trésorière (10 minutes) :

– **Dépôt frais de déplacement**

5. Rapports des représentants (15 minutes)
 - 5.1 Représentante au comité de parents
 - 5.2 Commissaire parent
6. Présentation de Aude Therrien-Sirois (60 minutes)
7. Présentation de M. Nadeau du CSSS de RDL : mission et services (30 minutes)
Reportée à une prochaine rencontre
8. Organisation des services aux élèves HDAA (20 min.) :
– **Politique de l'adaptation scolaire**
9. Informations du service de l'adaptation scolaire (10 min.) :
– **Projets d'intégration sociale 2014-2015**
– **Règlement sur la procédure de plaintes et coordonnées diverses**
– **Demande de révision d'une décision en vertu de l'article 9 de la Loi sur l'instruction publique (article 187.1)**
10. Autres points
11. Correspondance
12. Période de question du public
13. Prochaine rencontre :
– **Politique sur l'organisation des services aux ÉHDAA :**
 * **L'évaluation des besoins et des capacités**
 * **La démarche du PI**
– **Présentation du Centre de réadaptation l'Interaction (mission et services offerts)**
14. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 OCTOBRE 2014 ET SUIVI

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE le procès-verbal du 29 octobre 2014 soit adopté tel que rédigé.

En suivi à la dernière rencontre, le calendrier officiel des rencontres du comité pour l'année scolaire 2014-2015 ainsi que la liste des membres avec les postes élus sont déposés.

4. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

M^{me} Isabelle Dubé informe les membres que le solde est de 1 673,39\$ suite à la comptabilisation des dépenses relatifs au déplacement de 176,61\$. On demande de bien vouloir remettre les formulaires de réclamations des dépenses pour la présente rencontre.

5. RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

5.1 Représentante au Comité de parents :

M^{me} Hélène April fait un compte rendu de la dernière rencontre du Comité de parents :

- Tarif de gardiennage de 5\$ pour les membres du Comité de parents.
- Le Comité de parents veut revoir les modalités de formation des membres du CCSÉHDAA et a discuté longuement du choix de la représentante du CCSÉHDAA au Comité de parents. Notre représentante s'est retrouvée dans une situation peu agréable.

Les membres du CCSÉHDAA trouvent déplorable de faire vivre une telle situation à un parent d'un élève HDAA. Monsieur Luc Mercier a confirmé qu'il avait parlé à la présidente du Comité de parents. Nous verrons pour les suivis à effectuer.

5.2 Commissaire parent représentant les parents des élèves HDAA :

M. Luc Mercier fait un compte rendu de la dernière rencontre du Conseil des commissaires. Deux sujets principaux étaient à l'ordre du jour :

- Résultat des élections.
- Présentation des états financiers 2013-2014.

6. PRÉSENTATION DE AUDE THERRIEN-SIROIS

Les membres du comité ont beaucoup apprécié la très belle présentation de Aude Therrien-Sirois, une de nos anciennes élèves, qui a dressé le portrait du cheminement d'une personne vivant avec une dysphasie. Le message retenu est qu'il faut toujours garder espoir.

Les membres du comité mentionnent que d'autres présentations d'élèves devraient être favorisées.

7. PRÉSENTATION DE M. JEAN-PHILIPPE NADEAU DU CSSS DE RIVIÈRE-DU-LOUP (MISSION ET SERVICES)

M. Nadeau demande que sa présentation soit reportée à une prochaine rencontre en raison de la réorganisation des services dans le réseau de la Santé. L'administration devrait être centralisée à Rimouski dans une méga structure. Il en sera de même pour la représentante du Centre de réadaptation. Leurs présentations pourront se faire le même soir.

8. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

M^{me} Vézina présente la Politique de l'adaptation scolaire ainsi que la procédure incluant les six voies d'actions, l'intégration des élèves HDAA (conditions et soutiens) et le plan d'intervention.

9. INFORMATIONS DU SERVICE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

M^{me} Vézina présente un document exposant les projets d'intégration sociale vécus dans les classes d'adaptation scolaire du primaire et du secondaire. Le document sera modifié pour ajouter le projet de Manon Tanguay de l'École secondaire de Rivière-du-Loup.

Elle dépose et commente le document de la commission scolaire présentant la procédure à suivre par un parent lorsqu'il y a des insatisfactions reliées à l'application de la Politique sur l'organisation des services aux élèves HDAA. Elle rappelle également l'importance de travailler avec la direction d'école et les parents dans une démarche de recherche de solutions le plus près de l'élève.

La procédure d'examen de plainte est également présentée en soulignant que l'article 187.1, en référence avec l'article 9 de la Loi sur l'instruction publique, demande que la commission scolaire fasse rapport au CCSÉHDAA et au MELS des demandes de révision en lien avec les élèves HDAA.

10. AUTRES POINTS

Aucun.

11. CORRESPONDANCE

Aucune.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

13. PROCHAINE RENCONTRE

Il serait intéressant de prévoir, lorsqu'il est possible, les sujets suivants à l'ordre du jour de prochaines rencontres :

- Discussion de l'intégration des élèves HDAA en classe régulière.
- Présentation de personne vivant avec un trouble ou un handicap.

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 35.

La secrétaire,
Vickie Morin

La présidente,
Lyne Lefebvre